

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00117
Numéro SIREN : 353 441 355
Nom ou dénomination : OKHUYSEN CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt 1431

OKHUYSEN CONSEIL
Société par actions simplifiée
Au capital de 80.000 euros
Siège social : 33 avenue du Couvent des Minimes
37520 LA RICHE
353 441 355 RCS TOURS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS	
16 FEV. 2022	
Me F. PRINTEMPS Greffier Associé	
GREFFE - RCS	

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 03 JANVIER 2022

2022 001431

➤ **La société COGEP,**

Société anonyme au capital de 18.822.590 €

Dont le siège social est situé 2658 route d'Orléans – 18230 SAINT DOULCHARD

(400 833 596 RCS BOURGES),

Représentée par son Président Directeur Général, M. Laurent CHAPART

Propriétaire des 600 actions composant le capital de la société **OKHUYSEN CONSEIL**, désignée en tête des présentes.

A pris les décisions ci-après concernant :

- le remplacement du Président, démissionnaire ;
- la nomination d'un Directeur Général ;
- et les pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Philippe SERTIN de son mandat de Président, à effet du 1^{er} janvier 2022, nomme pour pourvoir à son remplacement, pour une durée illimitée à effet de ce même jour :

- Monsieur Laurent CHAPART, expert-comptable et commissaire aux comptes, né le 24 juin 1955 à ROMORANTIN LANTHENAY, Loir et Cher, demeurant La Constantinière – 49610 SOULAINES-SUR-AUBANCE.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts, à la collectivité des associés.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président, nomme en qualité de Directeur Général à effet du 1^{er} janvier 2022 :

- Monsieur Antoine POURIEUX, expert-comptable et commissaire aux comptes, né le 10 novembre 1960 à MONTLUCON, Allier, demeurant 8 rue Grenouillère – 18200 SAINT AMAND MONTROND,

Lo

Monsieur Antoine POURIEUX est nommé à compter du 1^{er} janvier 2022 pour la durée des fonctions de Président exercées par Monsieur Laurent CHAPART. En cas de cessation des fonctions du Président, le Directeur Général conservera ses fonctions jusqu'à la nomination du nouveau Président, sauf décision contraire des associés.

L'associée unique confère à Monsieur Antoine POURIEUX, en sa qualité de Directeur Général, les mêmes pouvoirs que ceux attribués au Président.

SIXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres en découlant.

*Pour la société COGEP,
Laurent CHAPART,*



*Laurent CHAPART,
pour acceptation de fonctions*

*Don pour acceptation
de fonctions*



*Antoine POURIEUX,
pour acceptation de fonctions*

*Don acceptation
de fonctions*

